

Genève, le 5 novembre 2019

Arbres et nature en ville

Ce qui manque à Genève pour respecter les arbres...et la nature!

Le 9 novembre prochain, les Genevois-e-s sont appelé-e-s à manifester contre l'abattage d'arbres, tandis qu'un moratoire est discuté au Grand Conseil. Si Pro Natura Genève salue cette belle mobilisation citoyenne, elle souhaite aussi clarifier les aspects qui lui paraissent particulièrement importants à défendre. Il y a en effet de gros efforts à fournir pour préserver les arbres et la nature en général dans notre canton.

Une législation favorable pour les arbres

La législation genevoise en faveur des arbres fait figure de modèle au niveau suisse voire international. Les arbres isolés font l'objet d'une protection sur terrain public et privé, et tout abattage ou élagage est soumis à autorisation auprès du canton. Les arbres qui sont autorisés à l'abattage doivent être en principe compensés sur site.

La nature et les arbres peu préservés dans les projets de densification et de construction

Malheureusement dans les projets actuels de construction et notamment de densification, la tendance est d'abattre la majorité des arbres pour ensuite en replanter. La priorité est donnée aux constructions : logements, accès pompiers, garages souterrains, réseaux. Suite à cela, il reste peu de surfaces de pleine terre et de sols profonds et il n'est alors plus possible de planter des arbres majeurs. Sans parler d'autres types d'aménagements naturels précieux (mares, haies vives, prairies fleuries) qui ne sont souvent pas prévus, ou de manière déconnectée des milieux environnants.

Manque de suivi et de transparence

Pour garantir notre qualité de vie ainsi qu'une nature riche et diversifiée, pas seulement pour le plaisir des yeux, le Canton devrait faire part de plus de rigueur à plusieurs niveaux :

- Mieux évaluer et pondérer les demandes d'abattages : est-ce que la sécurité des citoyens et des biens est véritablement en jeu ? Est-ce que le projet immobilier a étudié des alternatives pour prendre la nature existante comme point de départ et préserver les arbres existants ?
- Être beaucoup plus transparent envers le public concernant les abattages. Invariablement, les requêtes en autorisations qui paraissent dans la feuille d'avis officielle (FAO) mentionnent un « abattages selon plan », nécessitant de passer au guichet de l'office des autorisations de construire pour accéder aux dits plans. Des informations concernant le nombre, l'espèce et le diamètre des arbres abattus devraient être disponibles dans la FAO, mais aussi sur un geoportail dédié, comme celui mis à disposition par le Service des espaces verts de la Ville de Genève.
- Revoir à la hausse les montants compensatoires et la grille d'analyse des arbres, restés inchangés depuis 1974.



- Effectuer un meilleur suivi des replantations pour garantir qu'elles soient pérennes. Trop souvent de gros montants sont dépensés pour des arbres déjà grands (ce qui permet au constructeur de limiter le nombre de sujets), mais trop âgés pour bien s'implanter.

Pro Natura Genève estime que la densification en ville et en zone villa devrait être compatible avec le maintien voire le renforcement de la biodiversité et des arbres adultes et sénescents... ou ne pas être.

(3'131 signes, espaces compris)

Internet :

www.pronatura-ge.ch

Informations supplémentaires :

Olivia Spahni, secrétaire générale Pro Natura Genève, 079 317 06 52, olivia.spahni@pronatura.ch

Nicolas Amann, membre du comité Pro Natura Genève, spécialiste des arbres, nicolas.amann@atnp.ch

Photo en annexe : Arbre majeur isolé à proximité du Collège et école de commerce André Chavanne - Pro Natura Genève ©

